

Avantages sociaux	Seuil d'attribution (personne seule) en euros			Taux d'inflation 2013/2003	Différence hausse des seuils/inflation	Différence si revendication PS votée
	2003	2013	Pourcentage d'augmentation			
Exonération taxe d'habitation	7.046	10.224	+45%	20%	+ 25%	+29%
Exonération taxe foncière (65/75 ans)					+ 22%	26%
Exonération CSG/CDS (retraités)	7.046	10.024	+42%		+ 21.8%	?
CMU	6.721	9.534	+41,8%		+ 6,4%	?
CMU-C	6.798	8.593	+26,4		+ 15,5%	?
Allocation adulte handicapé	6.998	9.482	+35,5%		+ 51%	55%
Bourse des collèges (1 enfant à charge)	8.195	14.005	+71%		+15,5%	19,5%
Prime pour l'emploi (personne seule)	12.176	16.251	+35,5%			

Note : Il ne s'agit ici que des augmentations du seuil, qui donc ne se manifestent qu'au niveau du nombre de bénéficiaires. Parallèlement, les prestations ont-elles aussi augmenté. C'est ainsi que pour l'AAH, la prestation de base est passée pendant les 10 années considérées de 578 à 790 euros, soit 34,4% de hausse. Pour l'APA, qui ne figure pas ici car il ne s'agit pas à proprement parler d'une prestation sous condition de ressources, les dépenses totales ont augmenté de 824 millions en 2003 à 1,435 milliard d'euros en 2011, soit 74% sur 8 ans.